RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



compagnons bâtisseurs
– PROVENCE –



SOMMAIRE

Sommaire 2

Rapport moral 3

Chiffres-clés 4

Rapport social 6

Gouvernance 8

Jeunesse 9

ARA et publics 12

ARA et territoires 22

Lutte contre la non-décence et l'habitat indigne 32

Lutte contre la précarité énergétique 33

Habitat santé 35

Formation 38

Ils nous ont soutenus 40

Cap sur 2026 42

Contacts 43

L'année 2025 marque une étape importante pour notre association dans un contexte social et financier particulièrement difficile.

Nous avons poursuivi notre engagement auprès des publics les plus fragilisés avec détermination et fidélité à nos valeurs.

Les difficultés rencontrées sur le terrain se complexifient et nécessitent des réponses globales et adaptées.

Face à ces évolutions, **l'association a engagé une réflexion sur ses modes d'intervention afin de rester pertinente et cohérente avec sa mission.**

Le Conseil d'administration a ainsi décidé de mettre fin aux interventions dans les copropriétés dégradées, compte tenu de l'évolution des conditions de terrain. Cette décision responsable vise également à préserver la sécurité et les conditions de travail des équipes.

L'année 2025 a aussi permis de préparer le futur projet politique 2026-2028 autour des besoins émergents des habitants.

Notre ambition demeure de développer des actions utiles, concrètes et adaptées aux réalités sociales.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos adhérent.es, partenaires, bénévoles, volontaires et salarié.es pour leur engagement et leur professionnalisme au service du projet associatif.

RAPPORT MORAL



Estelle VENTOURA

Présidente de l'association

CHIFFRES CLÉS

3 010 habitant.es accompagné.es dont 1 670 à domicile et 1 340 en collectifs

92% de locataires - 7% de propriétaires occupant.es – 1% de sous locataires

49% de personnes seules - 27% de familles monoparentales - 24% de couples





CHIFFRES CLÉS

631
Diagnostics techniques

438
Médiations

614
Accompagnements à domicile dont 444 interventions techniques

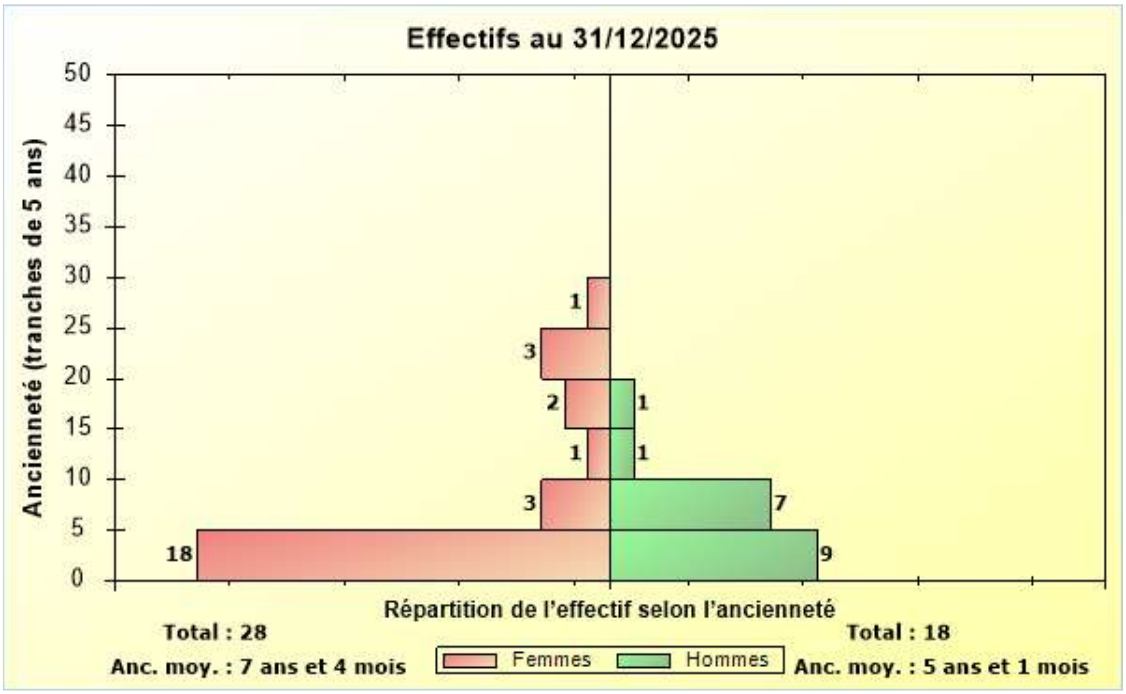
158
Prêts d'outillage

441
Collectifs





En 2025, 46 salarié.es sont intervenus en région PACA auprès des habitant.es, soit 18 hommes et 28 femmes, en CDI.



L'équipe salariée est composée de:

- 33 salarié.es occupant des fonctions opérationnelles,
- 6 responsables projets (5 chef.fes de projets, 1 Directeur de projets),
- 5 salarié.es occupant des fonctions dites support (secrétariat, comptabilité, responsable administrative, Ressources Humaines, accompagnement jeunesse),
- 1 Directrice Adjointe,
- 1 Directrice Générale.

RAPPORT SOCIAL



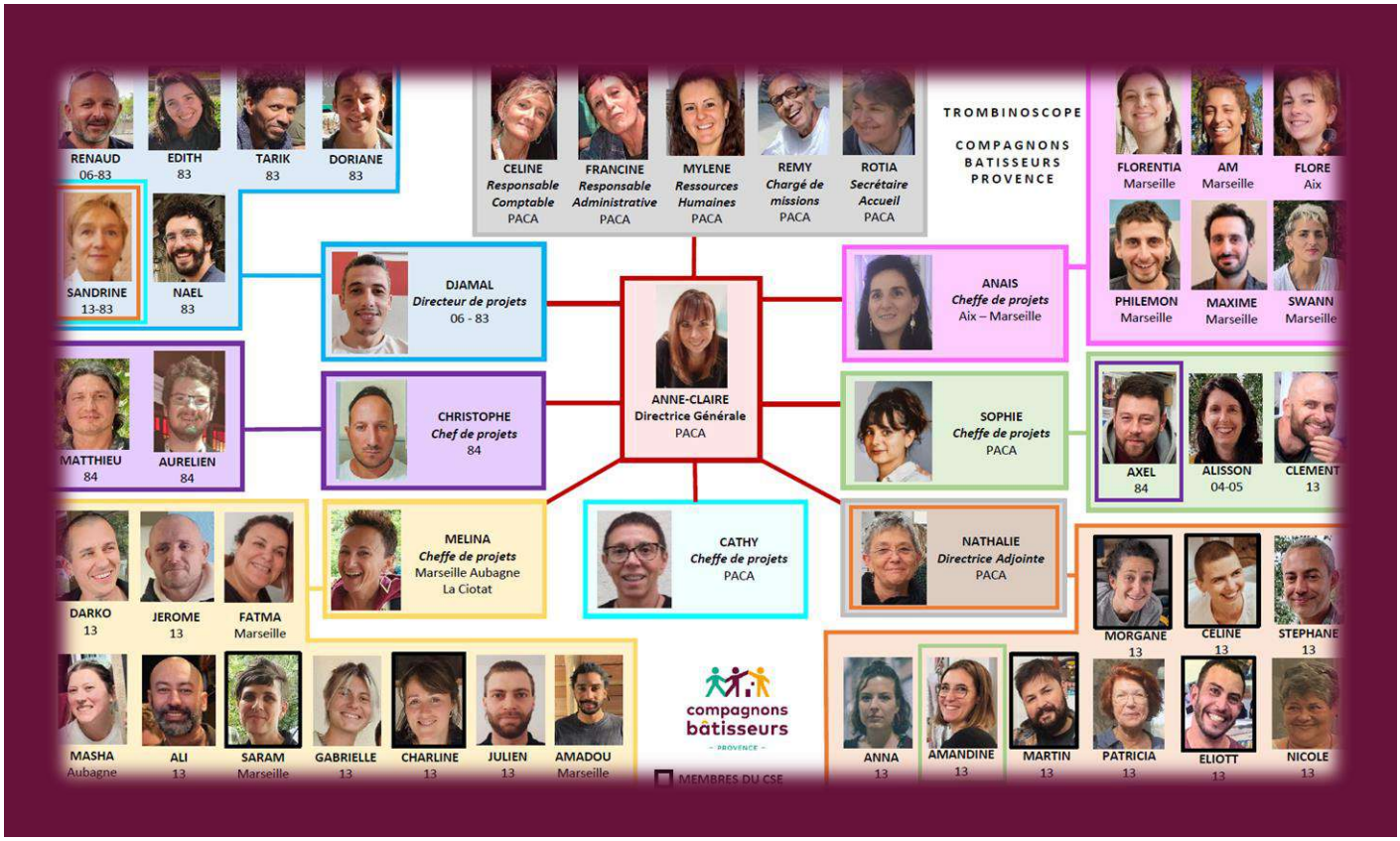
Mylène PORTE

Assistante Ressources Humaines

La pérennité des emplois, l'inclusion, de même que la parité hommes/femmes sont au cœur des préoccupations de l'association.

L'association accorde une attention particulière à la formation pour être en capacité d'exercer ses missions avec une expertise à la hauteur des besoins des plus démunis ou pour accompagner le parcours professionnel de ses salariés,.

En effet, les formations obligatoires (habilitation électrique, travail à proximité d'amiante SS4, secouristes du travail, manipulation d'extincteurs, formation à l'accompagnement, repérage des situations de non décence et de précarité énergétique, médiation,...), **de nombreuses formations sont réalisées pour favoriser le développement des compétences des équipes ou accompagner une reconversion professionnelle.**



« J'ai toujours travaillé dans les Ressources Humaines, mais jamais dans le secteur associatif. *Chez les Compagnons Bâtisseurs Provence, le cœur de mon métier, c'est l'accompagnement des salarié.es : être à l'écoute, rechercher des solutions, favoriser de bonnes conditions de travail, articuler au mieux vie personnelle, vie professionnelle … Derrière les procédures indispensables, il y a l'humain. Derrière chaque salarié.e il y a des situations singulières. Chaque fois c'est un challenge pour moi de trouver avec la personne ou le groupe concerné la meilleure voie possible pour les accompagner. »*

Mylène PORTE

GOUVERNANCE

8 Administrateur.rices bénévoles	2 Représentant.es des salarié.es	1 Représentant.e des volontaires

En 2025, **1 nouvelle administratrice a rejoint le Conseil d'Administration,** Magali GALIZZI, cadre dirigeant de l'ESS, portant le nombre d'administrateur.rices bénévoles à 8 soit 6 femmes et 2 hommes.
Le conseil d'Administration est également composé de 2 **représentants des salarié.es** détenant chacun 1 voix et de **représentants de volontaires.**

Ce sont **23 réunions qui ont été organisées** entre conseils d'administration, bureaux et assemblée générale.



Témoignage de Magali GALIZZI

« Le Conseil d'Administration est, pour moi, un espace essentiel de débat, de réflexion collective et de prise de décision. Il a la responsabilité de porter le projet politique de l'association, de garantir la cohérence de ses actions … dans le respect des valeurs de solidarité, d'émancipation et de participation citoyenne qui fondent l'action de l'association. Je suis chanceuse de pouvoir aujourd'hui m'investir en tant qu'administratrice au sein de cette belle association, dont les valeurs, l'engagement et les actions continuent de faire sens dans mon parcours personnel et professionnel. »

Scan me

JEUNESSE



4
Volontaires
En CES

4
Volontaire en
Service civique

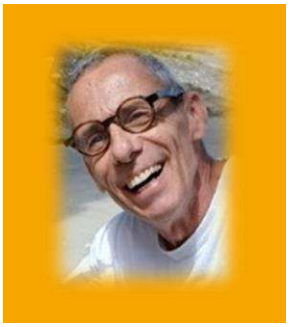
24
Stagiaires

En 2025, **l'association a accueilli:**

- **4 volontaires européens en CES**: Daniel et Lina (allemand.es), Simone et Donatella (italien.nes),
- **4 volontaires français en service civique**, Aurore, Milo, Mathis et Romain,
- **24 stagiaires.**

Les volontaires sont accueillis pour une durée de 6 à 12 mois pouvant être à cheval sur deux années.
Les 24 stagiaires accompagnés ont représenté **61 semaines de stage sur l'année.**
Beaucoup ont évoqué la grande difficulté à être accueilli par des structures sachant que le stage conditionnait parfois l'obtention de leur diplôme.





Témoignage de Rémy BERNARDI, chargé de mission jeunesse

Accueil des volontaires

« **Nous accueillons chaque année des jeunes gens (de 18 à 25 ans)** qui ont souvent déjà une formation, des diplômes et parfois une expérience professionnelle. Ils / elles ne choisissent pas le volontariat pour s'insérer dans le monde du travail. Leur objectif est personnel et militant : s'engager dans une association, lutter contre le mal logement, expérimenter leur capacité à agir dans le monde en dehors du circuit marchand et salarié.

Ces volontaires n'économisent ni leur enthousiasme, ni leurs compétences: ils représentent pour notre association une force pour faire vivre notre projet aux côtés des salarié.es et dans notre conseil d'administration.

Pour cet engagement citoyen de plusieurs mois, ils /elles ne « bénéficient » que d'une **indemnité de 600 euros mensuels**. Cette indemnité doit leur permettre de se nourrir, de se vêtir, d'habiter, de se déplacer. **Cet investissement personnel les conduit à être en situation de précarité.** Les volontaires en service civique ne sont pas hébergés et ont le plus de mal à trouver un logement décent. Nous sommes Compagnons Bâtisseurs et nous ne pouvions pas passer cela sous silence. »

Accueil des stagiaires : quand la 2nde chance renforce la spirale de l'échec pour les plus jeunes et les moins « favorisés »

« Depuis 2024, nous recevons un nombre croissant de **jeunes de 16 à 18 ans qui sont sortis de l'école sans diplôme et ne trouvent pas d'emploi**. Une deuxième « chance » s'offre à eux, à eux : la **possibilité de faire une formation certifiante ou qualifiante** (souvent un CAP) dans le cadre de la formation continue via la Mission Locale ou France Travail. C'est un cursus court (9 mois) où **ils alternent formation en centre et 2 à 3 stages en entreprise**. L'idée est intéressante mais **ces jeunes sont peu ou pas du tout accompagnés pour rechercher des entreprises** qui pourraient les accueillir. Or, trouver un stage (de 2 semaines à un mois) est un parcours du combattant.

Quand ces jeunes frappent à notre porte, nous faisons tout notre possible pour trouver des solutions soit pour les accueillir chez nous, à condition que nos activités correspondent à leur domaine de formation, soit pour les orienter vers des entreprises que nous connaissons.

Hélas, nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les demandes. **Cette « seconde chance » s'avère être une impasse de plus** : sans stage en entreprise, ils ne pourront pas obtenir leur diplôme et se retrouveront à la case départ. »

Scan me

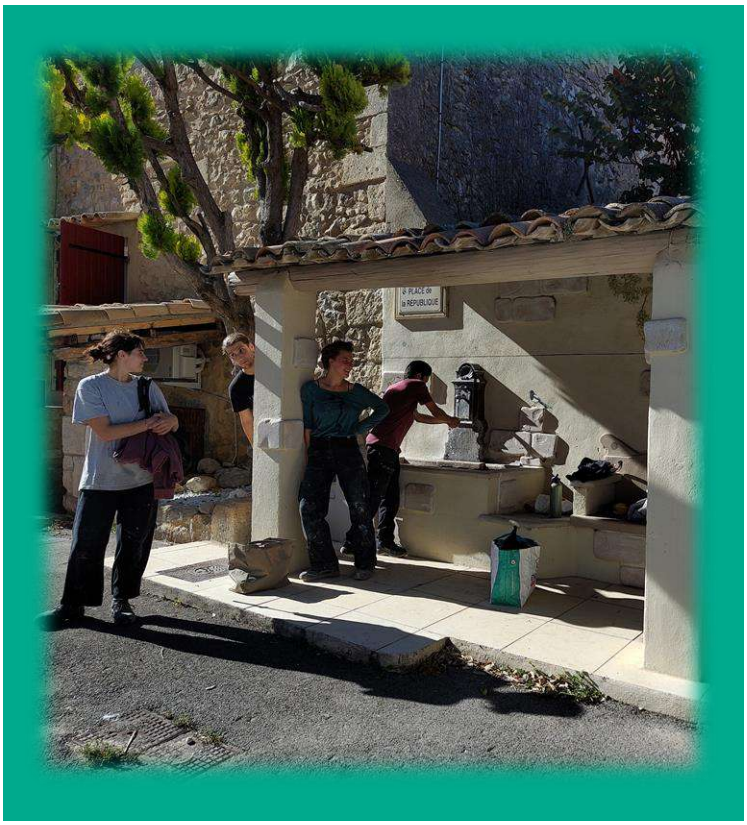
Actualité volontariat 2025

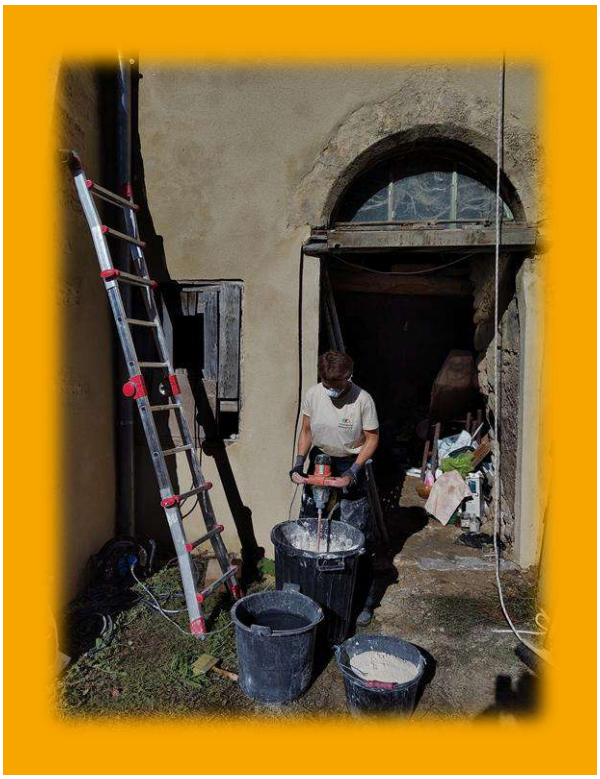
En 2025, l'Agence du service civique a fêté ses 15 ans, en rappelant une ambition forte: **permettre à chaque jeune de s'engager au service de l'intérêt général et de trouver sa place dans la société.**

Pour autant 2025 a également été l'année qui a marqué **la suspension temporaire des contrats de service civique au 1er février,** liée au contexte budgétaire national, et a entraîné un arrêt des nouvelles entrées en mission sur l'ensemble du territoire.

Cette situation a impacté l'organisation des structures d'accueil, en limitant leur capacité d'action et en générant des incertitudes pour les jeunes engagés ainsi que pour les équipes encadrantes.

Si la reprise des missions fin février a permis de relancer la dynamique, cet épisode souligne **la nécessité de sécuriser durablement le service civique, levier clé d'engagement et de cohésion sociale.**





ARA ET PUBLICS

Locataires 14

Sous-locataires 16

Propriétaires occupants 17

Familles monoparentales 18

Habitants en perte d’autonomie 20

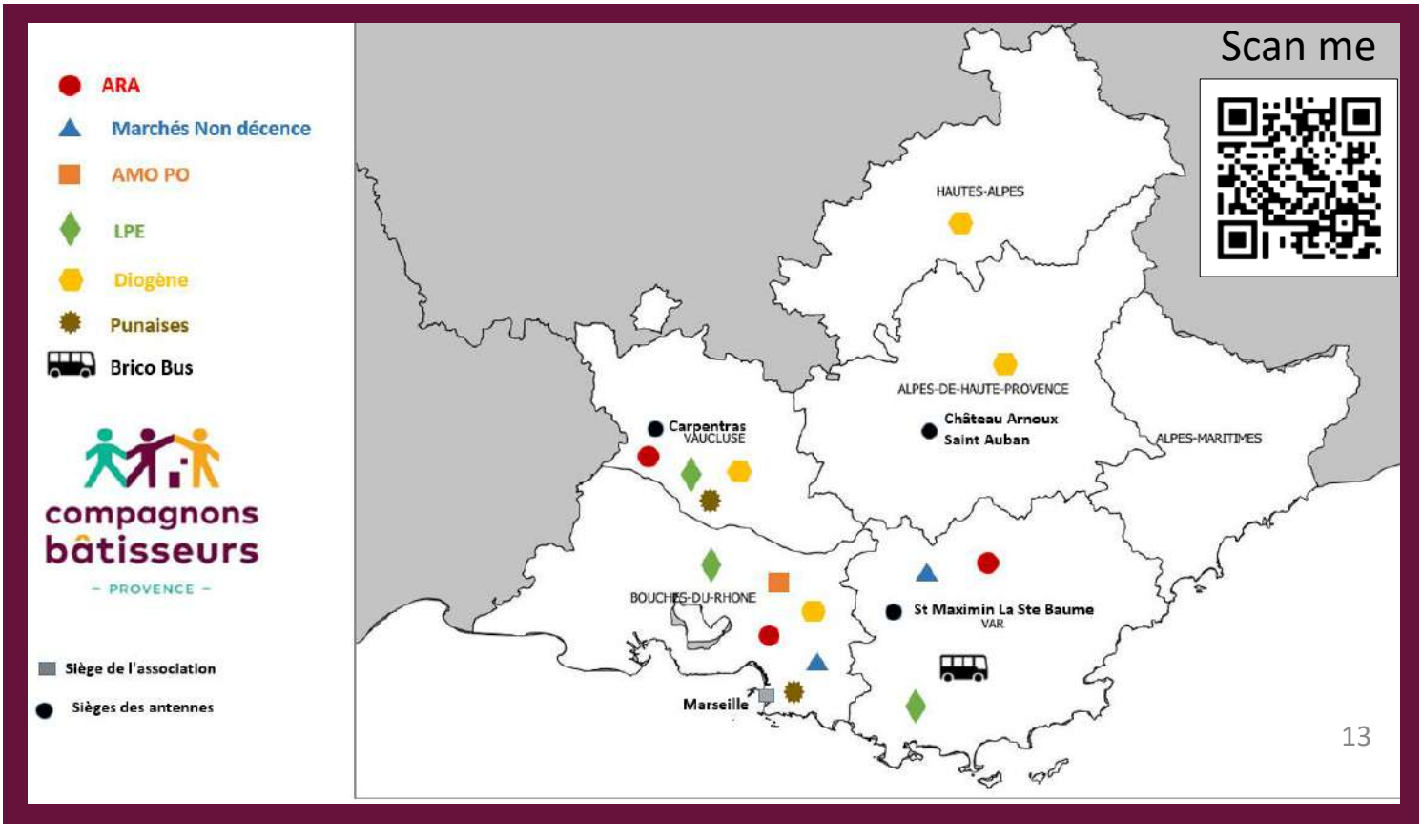
L' AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE

L'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) est une démarche développée par les Compagnons Bâtisseurs qui repose sur les principes du « faire avec », du « faire soi-même » et du « vivre ensemble ». Elle vise à améliorer les conditions de logement tout en renforçant l'autonomie et le pouvoir d'agir des habitant.es.

Cette approche globale et pédagogique s'inscrit au croisement des politiques de l'habitat, de l'insertion sociale, de la lutte contre la précarité énergétique et de la santé. Elle place l'habitant.e au cœur de son projet d'amélioration de logement, en l'associant à chaque étape des travaux et des décisions.

L'ARA ne se limite pas à la réalisation de travaux. Elle constitue un véritable accompagnement socio-technique qui permet aux ménages d'acquérir des compétences, de mieux connaître leurs droits et devoirs et de reprendre confiance dans leur capacité à agir sur leur environnement.
Chaque intervention débute par un diagnostic partagé afin d'identifier les difficultés du logement et les besoins de la famille. Un plan d'action est ensuite construit avec l'habitant.e, pouvant inclure des chantiers accompagnés, des médiations avec les propriétaires, des conseils techniques, un accompagnement vers les aides financières ou encore la mobilisation de partenaires locaux.

Cette démarche favorise l'amélioration durable de l'habitat tout en créant du lien social, en valorisant les savoir-faire des habitant.es et en contribuant à leur insertion dans la vie de leur territoire. L'ARA constitue ainsi un levier essentiel pour lutter contre le mal-logement et les situations de précarité.



ARA ET PUBLICS

Locataires

L'association intervient au domicile des locataires du parc privé comme du parc public.

En 2025, les locataires représentent **92% du public accompagné.**

A l'échelon **régional l'association accompagne 50,6% de locataires du parc public et 49,4% de locataires du parc privé**.

Selon les territoires et les actions, l'intervention en parc public est plus ou moins importante. Dans le département du Var, par exemple, ce sont 69% de locataires du parc public qui sont touchés en raison notamment du déploiement d'un Bricobus sur 4 résidences de bailleurs sociaux situées sur la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée.

Les accompagnements à domicile du public de locataires se déclinent selon **deux modalités différentes.**

Les accompagnements sociotechniques dans le cadre de projets ARA

Ils sont mis en œuvre sur orientation de travailleurs sociaux ou de partenaires locaux et visent soit à permettre des interventions techniques au sein des logements (chantiers ARA, dépannages pédagogiques), soit à accompagner certains publics spécifiques (habitants présentant le syndrome de Diogène ou victimes de punaises de lit).

Les travaux réalisés en ARA sont circonscrits à des travaux d'entretien locatif au sens du décret du 26 août 1987. Lorsque les désordres constatés relèvent de la responsabilité du bailleur, une médiation est engagée.

Les accompagnements dans le cadre des marchés publics de constats de décence

Ils sont mis en œuvre notamment à partir de signalements émis auprès du PDLHI du Var, de Signal Logement en ce qui concerne le territoire des Bouches-du-Rhône ou de la Ville de Marseille, sous la forme de diagnostics, de médiations et de contrôle de travaux.

Ces interventions visent à rendre les logements conformes aux normes de décence, en mobilisant les bailleurs et en sécurisant, le cas échéant, le maintien des aides au logement. (Voir page 32)

Ces deux démarches contribuent à sécuriser les parcours résidentiels et à prévenir les situations de dégradation ou de rupture dans le logement.



ARA ET PUBLICS

Sous locataires

Les ménages accompagnés par l'association sur la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre du projet IML (intermédiation locative) ont souvent connu des parcours marqués par la précarité, les ruptures et l'instabilité résidentielle (périodes d'hébergement d'urgence, séparations familiales, pertes d'emploi) ...

En 2025, certaines personnes accompagnées avaient passé plusieurs années à la rue ou en hébergement d'urgence avant d'intégrer un logement en IML. D'autres bénéficient d'une mesure de tutelle ou d'un suivi psychiatrique renforcé.
Pour beaucoup, l'accès au logement constitue une étape essentielle de reconstruction. **Retrouver un logement stable permet de recréer des repères et d'envisager l'avenir plus sereinement. Toutefois, l'entrée dans un logement ne suffit pas toujours à effacer les fragilités accumulées au fil du parcours.**

L'accompagnement social accompagne alors l'installation, le maintien dans le logement et l'autonomie des ménages.
Dans ce contexte, les chantiers d'ARA prennent tout leur sens. En participant à l'amélioration de leur logement, les habitant.es retrouvent une place active dans leur parcours.

Au-delà des travaux réalisés, ces actions soutiennent le maintien durable dans le logement et participent pleinement à l'ambition du Logement d'Abord : faire du logement un point de départ vers la stabilité et l'inclusion.

En 2025, ce sont 11 habitant.es qui ont été accompagné.es.





ARA ET PUBLICS

Propriétaires occupant.es

Les Compagnons Bâtisseurs Provence sont opérateurs Anah depuis 2006 et titulaires de l'agrément Mon accompagnateur Rénov (MAR). Ils réalisent de l'assistance à maitrise d'ouvrage pour les propriétaires occupant.es très modestes, nécessitant un accompagnement renforcé.

L'équipe intervient dans le cadre du PIG du Pays d'Aix comme en diffus.

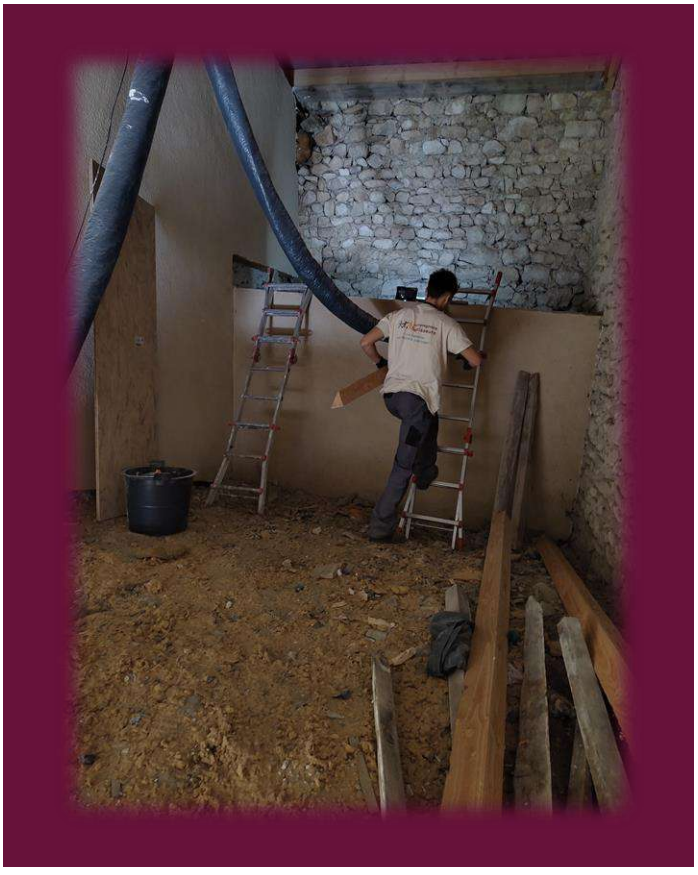
10% des travaux en moyenne sont réalisés en ARA et adaptés aux envies et capacités physiques des habitants. Les 90% restants sont dévolus aux professionnels du bâtiment**. En 2025, ce sont 145 026 € de parts de marché qui ont leur ont été ouvertes mais moins de travaux d'envergure ont été réalisés en 2025 en raison de la fermeture temporaire de Ma Prim'Renov et de l'absence de solution de préfinancement des travaux, engendrant un risque de non-recours aux aides de l'Anah et de maintien de situation d'indignité croissant.**

Partant de la situation globale de l'habitant.e comme de l'habitat, **la mise œuvre d'un chantier ARA peut être réalisée, soit pour la totalité des travaux lorsque les travaux ne sont pas éligibles aux aides Anah, soit en complément de ces dernières.** Le chantier ARA peut intervenir à différents moments du projet pour mettre en dynamique les propriétaires, les maintenir mobilisés, faciliter le chantier réalisé par les entreprises ou encore finaliser le projet global (travaux d'aménagement).

En 2025, ce sont 57 foyers qui ont été accompagnés .







ARA ET PUBLICS

Familles mono parentales

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les familles monoparentales représentent **11 % des ménages** (contre 9 % au niveau national), mais sont **nettement surreprésentées parmi les publics accompagnés de l'association**, jusqu'à plus de 40% dans certaines actions ou sur certains territoires (intermédiation locative à Marseille et ARA dans le Var).

Majoritairement dirigées par des femmes (80 %), elles cumulent de nombreuses fragilités : faibles revenus (temps partiel, emplois précaires ou absence d'emploi), difficultés de garde d'enfants, mobilité réduite et isolement social.

À ces contraintes s'ajoutent des événements de vie fréquents et déstabilisants (séparation, violence conjugale, deuil), souvent associés à une installation récente dans un nouveau logement ou un nouveau territoire, sans repères ni réseau de soutien.

Dans ce contexte, **le maintien dans un logement adapté constitue un défi majeur**: inadéquation entre les ressources et la taille du logement, situations de sur occupation, précarité énergétique,...

Ces conditions dégradées affectent directement la qualité de vie des familles, qui peinent à aménager leur logement, à organiser des espaces fonctionnels (notamment pour les enfants) et à se sentir véritablement « chez elles ».

Face à ces enjeux, l'intervention de l'association constitue une réponse particulièrement adaptée et à fort impact.

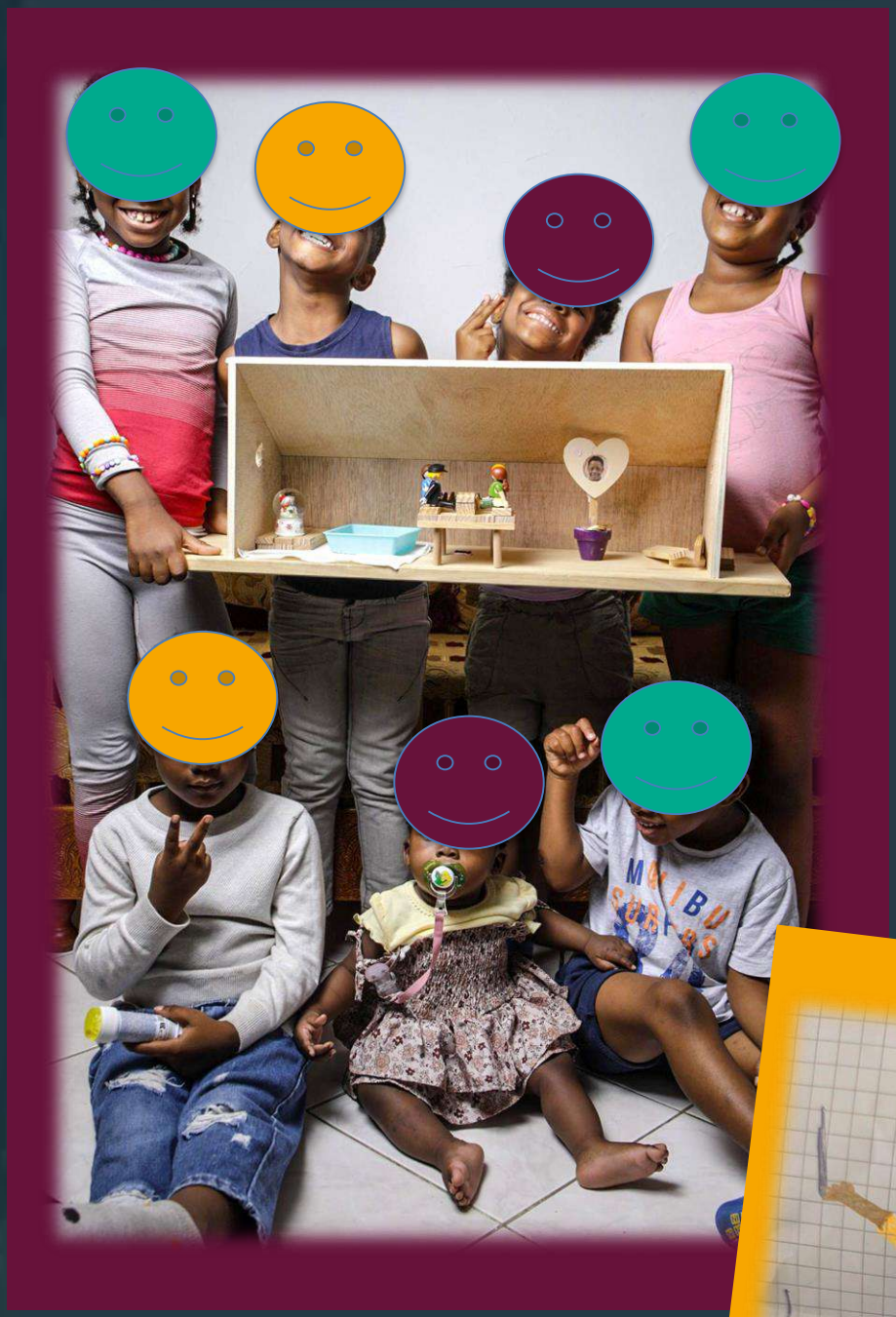
À travers les chantiers ARA, les Compagnons agissent directement sur l'amélioration des conditions de vie des familles en permettant l'aménagement de pièces essentielles (chambres, cuisine), l'optimisation des espaces pour favoriser l'intimité, la création de rangements pour éviter des risques domestiques ou encore d'espaces de travail pour lutter contre l'échec scolaire.

Au-delà de la transformation matérielle du logement, leur action favorise une **réappropriation du lieu de vie par les familles**, en les impliquant dans les différentes étapes du chantier.

Les Compagnons jouent ainsi un rôle clé non seulement dans l'amélioration de l'habitat, mais aussi dans le **soutien à l'autonomie et à la reconstruction des ménages**, en particulier des femmes seules avec enfants.

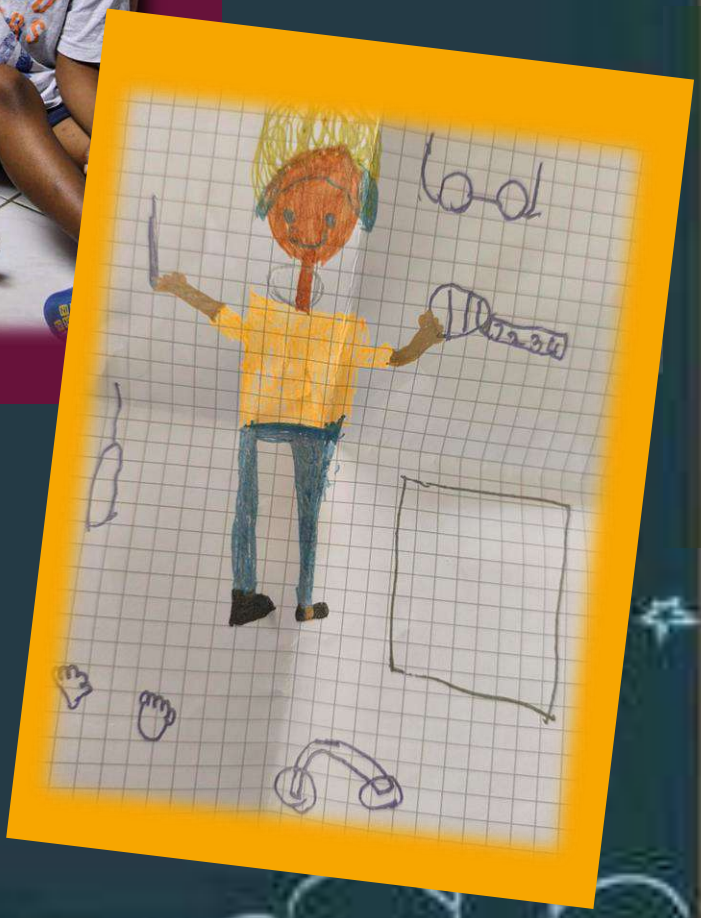
En 2025, les familles monoparentales représentent 26,7% du public accompagné dans les logements.

En 2025, 607 enfants ont été accompagnés à domicile ou en collectifs











ARA ET PUBLICS

Habitants en perte d'autonomie

Les accompagnements menés auprès des habitant.es en perte d'autonomie, peu importe leur âge, reposent sur une **approche globale visant à favoriser le maintien à domicile dans des conditions dignes, sécurisées et adaptées aux besoins des habitants.**

Les personnes accompagnées rencontrent souvent des difficultés multiples : fragilité physique, isolement social, précarité énergétique, logements inadaptés ou dégradés, faibles ressources ou encore difficultés à réaliser seules les démarches administratives et techniques nécessaires à l'amélioration de leur habitat.

L'intervention débute par **un diagnostic global de la situation du ménage** intégrant les dimensions techniques, sociales et parfois juridiques.
Cette première étape permet **d'identifier les freins au maintien à domicile**, les besoins d'adaptation du logement ainsi que les capacités et attentes de la personne accompagnée.

Les accompagnements reposent ensuite sur une méthodologie associant :

- **un accompagnement technique** autour de travaux d'entretien, d'amélioration ou d'adaptation légère du logement ;
- **un accompagnement sociojuridique plus large** visant à soutenir les démarches administratives, la médiation avec les bailleurs ou partenaires et l'accès aux droits ;
- **une implication des habitant.es dans le chantier,** adaptée aux capacités de chacun, afin de favoriser la réappropriation du logement et le maintien de l'autonomie.

Cette méthodologie favorise ainsi le maintien durable dans le logement, la prévention de la perte d'autonomie et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées ou fragilisées, tout en contribuant à lutter contre la précarité énergétique et l'isolement social.

Les collectifs auxquels les habitants sont conviés permettent souvent de retisser du lien social et de redonner une place active à des personnes fragilisées par l'âge ou la maladie.

En 2025, ce public a représenté 22% des habitant.es accompagné.es.





Scan me



ARA ET TERRITOIRES

Quartiers Politique de la Ville (QPV) 23

Zones rurales 25

Grandes copropriétés dégradées 26

ARA ET TERRITOIRES

QPV

Dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), les Compagnons Bâtisseurs Provence ont fait de l'« aller-vers » une méthode d'intervention centrale.

Cette démarche repose sur une conviction forte : **les habitant.es les plus fragilisé.es ne sollicitent pas toujours spontanément les dispositifs existants.** Il est donc nécessaire d'aller à leur rencontre, dans leur environnement quotidien, pour créer les conditions de la confiance et du dialogue.
Cette présence de proximité prend des formes multiples et complémentaires.

Le porte-à-porte permet de rencontrer les habitants au sein même de leur logement, de repérer des situations de mal-logement, de non-recours aux droits ou d'isolement, et d'engager un accompagnement adapté à leurs besoins.
L'aller-vers se déploie également dans l'espace public à travers des démarches participatives comme **les porteurs de parole,** qui donnent aux habitant.es l'occasion de s'exprimer sur leur quartier, leurs difficultés et leurs attentes. Ces temps d'échange favorisent l'expression citoyenne et renforcent la place des habitant.es dans les dynamiques locales.
Cette dynamique est particulièrement mise en œuvre dans **les quartiers marseillais de Noailles, Belle de Mai et Saint-Mauront.**
Cette volonté de créer du lien se traduit aussi par la participation de l'association à **des initiatives collectives** telles que « Place aux Solidarités » à Marseille, qui rassemble habitant.es, associations et institutions autour des enjeux d'accès aux droits, de solidarité et de vie de quartier.







Scan me

Le Bricobus constitue une autre illustration concrète de cette démarche. Véritable atelier habitat mobile, il permet d'aller directement au contact des habitant.es dans les résidences et les espaces publics.
Il est déployé à Toulon et Hyères dans le Var dans des résidences du parc social. **Ateliers, conseils techniques, prêts d'outillage et interventions à domicile deviennent autant de supports pour créer du lien, accompagner les habitant.es et favoriser leur pouvoir d'agir.**





Pour agir au plus près des habitant.es, **l'association s'articule aux dynamiques en cours** (programme de renouvellement urbain par exemple) et surtout s'appuie sur des synergies locales au travers de maillages partenariaux fins.
Cela se traduit diversement, par **des ateliers collectifs dans des lieux partagés** (l'Epicerie sociale à Aubagne, l'ESC la Croix des Oiseaux à Avignon par exemple**), par l'implication dans le développement d'un projet de tiers-lieu porté et animé par des habitant.es et des associations, avec le soutien du bailleur social** (20 000 lieux à Aix-en-Provence).

Au-delà de la diversité des actions menées, l'aller-vers poursuit un même objectif : rendre visibles les besoins des habitant.es, lutter contre l'isolement, favoriser l'accès aux droits et soutenir les dynamiques d'entraide.

En 2025, les habitant.es en QPV ont représenté 22% des publics accompagnés par l'association.

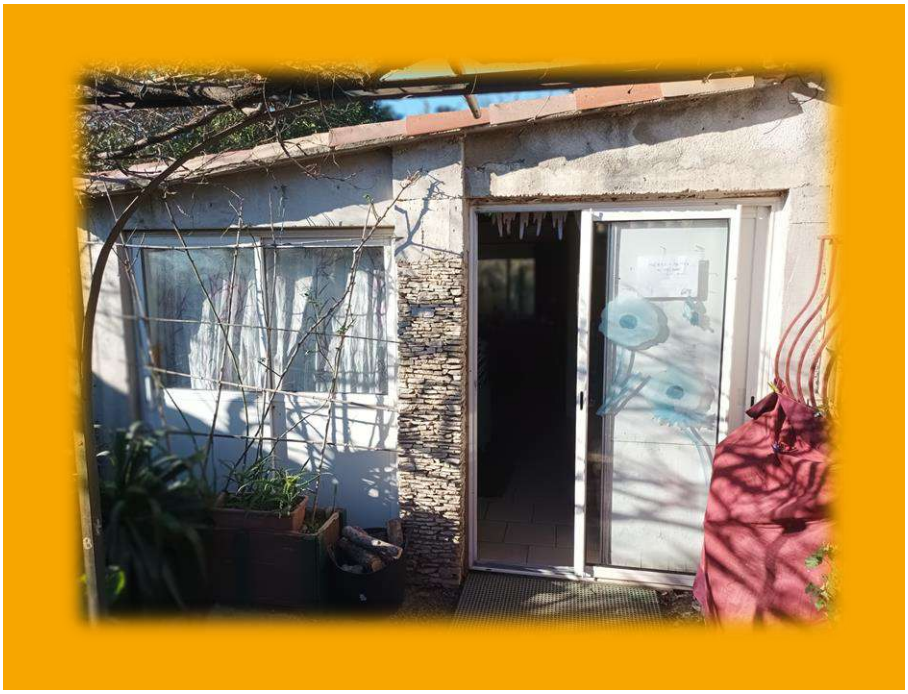
ARA ET TERRITOIRES

Zones rurales

La pauvreté en milieu rural reste encore aujourd'hui moins visible que dans les zones urbaines, mais elle concerne un nombre important **d'habitant.es confronté.es à des difficultés économiques, sociales et d'accès aux services.**
Dans ces territoires, les problématiques d'habitat occupent une place centrale dans les situations de fragilité. Les logements sont souvent anciens, peu rénovés et énergivores.
Ces situations peuvent générer ou aggraver des difficultés sociales et sanitaires : précarité énergétique, problèmes de santé liés à l'humidité ou au froid, risques domestiques, voire maintien dans des logements dégradés ou indécents.

En région PACA, une grande partie du territoire régional est constituée de communes rurales ou peu denses.
Les zones rurales sont particulièrement présentes dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, l'arrière-pays varois, le nord du Vaucluse, certaines communes des Bouches-du-Rhône.
Ces territoires connaissent des réalités sociales spécifiques : une population vieillissante, des revenus souvent plus faibles que dans les zones urbaines, des difficultés d'accès aux dispositifs d'accompagnement.

En 2025, ce sont 36 foyers qui ont été accompagnés dans ces territoires.



Scan me

ARA ET TERRITOIRES

Grandes copropriétés dégradées

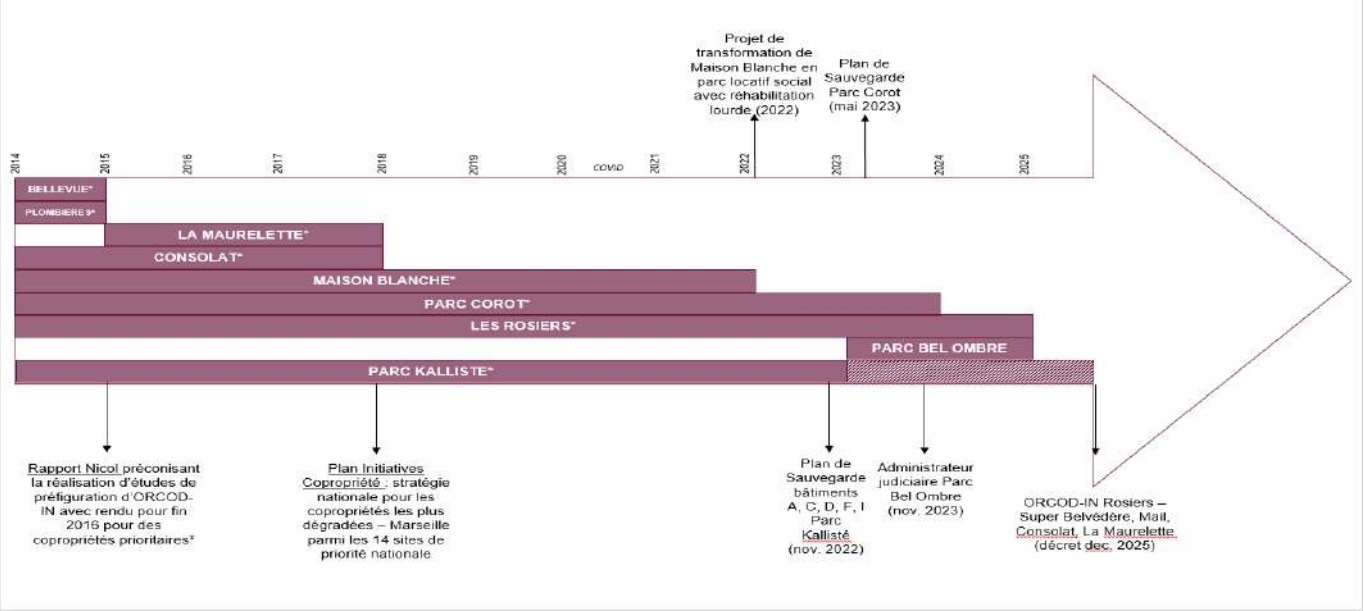
Les origines du projet

Les Compagnons Bâtisseurs Provence interviennent depuis longtemps dans les copropriétés dégradées, mais c'est en 2014 que cette action prend une nouvelle dimension.

À la suite de la visite du Premier ministre Jean-Marc Ayrault dans les quartiers Nord de Marseille et d'une rencontre avec l'équipe des Compagnons à Bellevue, l'intervention de l'association est intégrée au Pacte de sécurité et de cohésion sociale pour Marseille. Dès l'origine, l'État, la Ville de Marseille et la Fondation pour le logement des défavorisés soutiennent cette démarche. Ils seront ensuite rejoints par la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre de la Politique de la Ville. Malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint, ces partenaires ont maintenu leur confiance tout au long du projet.

L'action menée n'a jamais eu vocation à constituer la réponse unique aux difficultés des grandes copropriétés dégradées. Elle a été conçue comme une réponse d'attente, permettant d'agir auprès des habitant.es dans l'intervalle nécessaire à la mise en œuvre de dispositifs publics plus structurants.

Durant douze années d'intervention, 21 salarié·es se sont succédés au sein des équipes-projets et ont développé un accompagnement socio-technique exigeant au plus près des habitant.es.



Temporalités et territoires d'intervention de l'action des CBP dans les grandes copropriétés dégradées à Marseille

Une intervention fondée sur quatre objectifs

- Réappropriation du logement et amélioration des conditions d'habiter ;
- Lutte contre l'habitat indigne et renforcement du pouvoir d'agir des habitant.es ;
- Coordination des acteurs et articulation des interventions ;
- Veille de proximité et connaissance fine des besoins des territoires.

De la gestion de l'attente à la gestion de la latence et de la lassitude

L'action reposait sur l'hypothèse qu'une intervention publique d'envergure viendrait progressivement prendre le relais.
Or, dans de nombreuses copropriétés, les délais se sont allongés et les situations se sont aggravées.



Le délitement des conditions d'intervention a conduit à l'esseulement progressif de l'action et des équipes qui interviendront pourtant jusqu'en 2025.

Les constats établis par le rapport de la psychologue du travail, ainsi que les remontées régulières des équipes, convergent :

- **dégradation progressive et continue des conditions d'intervention** (risques techniques, absence de relais sociaux, exposition régulière à des situations dangereuses) ;

- **usure physique et psychologique majeure** des professionnels, matérialisée par des arrêts de travail répétés, un épuisement collectif et une perte de sens profonde ;

- **isolement organisationnel**, impossibilité de réunir les conditions minimales d'un collectif de travail stable ;

- **écart grandissant entre les prescriptions institutionnelles et la réalité du terrain**, plaçant les salarié.es dans un conflit de valeurs permanent.

Une décision difficile mais nécessaire

Entre la complexification des situations habitantes, le recul des acteurs de proximité, l'affaiblissement du tissu associatif local et la raréfaction des ressources d'accompagnement social qui ont réduit les possibilités de relais et de travail partenarial, le contexte dans lequel a été pensé le projet a progressivement disparu.

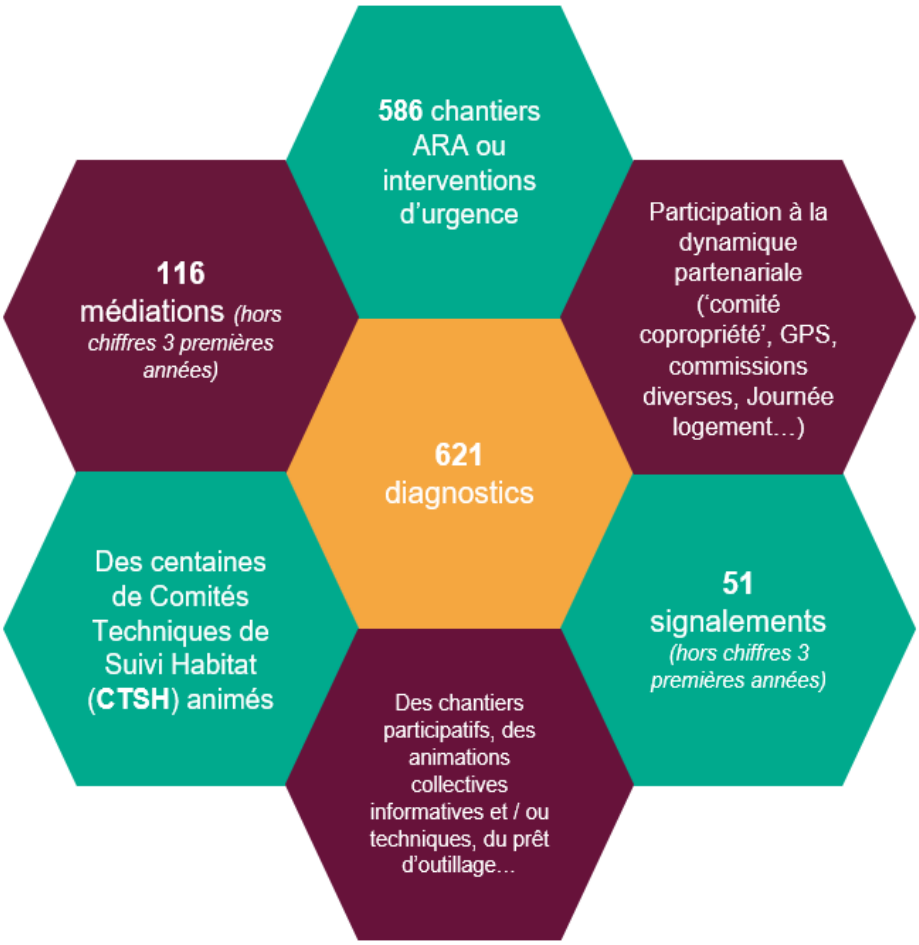
Par ailleurs, certains territoires ont connu une aggravation marquée des phénomènes de violence et d'emprise de réseaux informels ou délinquants, rendant plus difficile la mobilisation des habitant.es et l'action collective.

Dans ces contextes, les enjeux de ces territoires ont largement dépassé ce que peut apporter une démarche d'ARA, dont la vocation première est de soutenir le pouvoir d'agir des habitant.es autour de leur logement et de leurs conditions d'habitat.

Face à l'épuisement des équipes, à l'inexistence de réponses organisationnelles efficaces pour répondre à leurs besoins et au contexte des copropriétés qui nécessitent des réponses institutionnelles, sociales, urbaines et sécuritaires beaucoup plus globales et coordonnées, le Conseil d'Administration des Compagnons Bâtisseurs Provence a considéré que les conditions n'étaient plus réunies pour que l'ARA puisse produire les effets attendus du lancement de l'action.

C'est dans ce contexte qu'il a voté à l'unanimité, en novembre 2025, l'arrêt de cette intervention en grandes copropriétés dégradées à Marseille, après plus d'une décennie d'engagement aux côtés des habitants.

En plus de 12 années d'intervention, ce sont près de 600 habitant.es qui auront été accompagné.es à domicile.













Merci à:

Mongi, Jérôme, Omar, Aissa, Fabien, Hakim, Moreno, Maxime D., Ali, Martin, Uli, Florentia, Aurélien, Maxime B., Philémon, Amandine, Lucas, Swann, Catherine, Caroline, Anaïs …
et à toutes celles et ceux qui sont venus leur prêter main forte ou qui ont soutenu ce projet.

ACTIONS

Lutte contre l'habitat indigne et la non décence 32

Lutte contre la Précarité énergétique 33

Habitat santé 35

ACTIONS

Lutte contre l'habitat indigne et la non décence

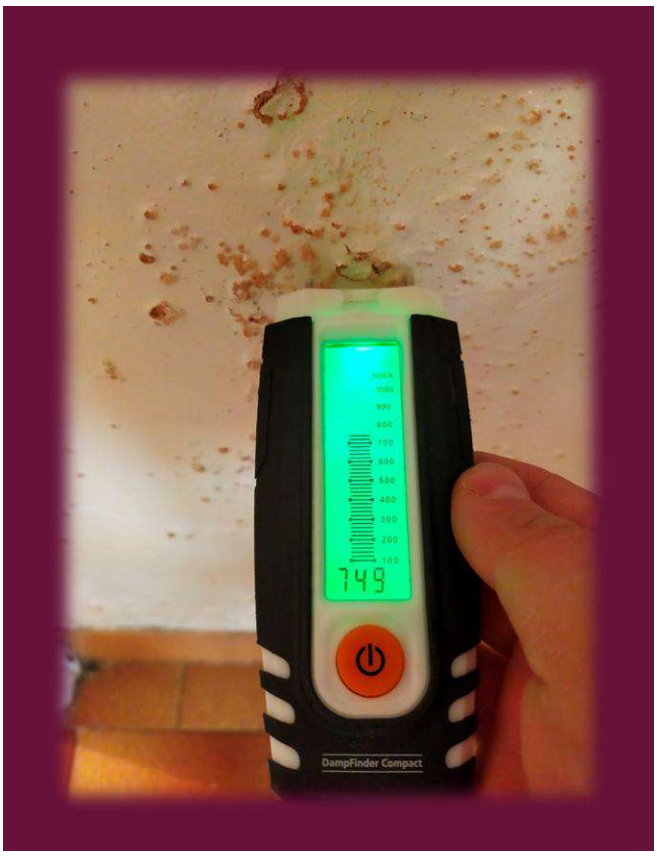
Il s'agit d'un des principaux axes d'intervention de l'association depuis 2002.

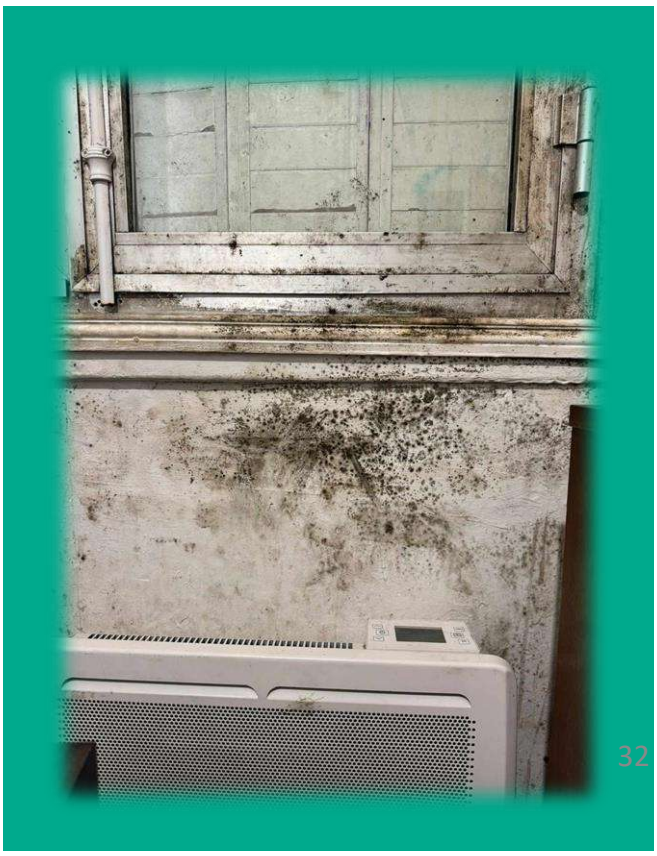
Dans le cadre de ses accompagnements auprès des locataires, l'association engage des médiations avec les bailleurs pour s'assurer de la mise aux normes de décence des logements ou effectue des relais vers les autorités publiques compétentes en la matière (Histologe/Signal logement, PDLHI, mairies, services d'hygiène ou ARS).

En parallèle de ses actions de médiation, l'association est titulaire de marchés publics la liant à la CAF des Bouches du Rhône, la CAF du Var ou encore la Ville de Marseille en vue de réaliser des diagnostics techniques de logements permettant de relever des infractions au décret décence du 30 janvier 2002, aux règlements sanitaires départementaux ou encore aux décrets habitat.

En 2025, l'association a réalisé :

- **631 diagnostics techniques dont 406 dans le cadre de marchés publics,**
- **438 médiations dont 233 dans le cadre de marchés publics et 149 toujours en cours début 2026.**





ACTIONS

Lutte contre la précarité énergétique

Les Compagnons Bâtisseurs Provence déploient depuis plus de quinze ans une approche globale de lutte contre la précarité énergétique, fondée sur l'ARA.

Leur intervention répond à des situations croissantes de ménages confrontés à des logements mal isolés, des équipements inadaptés ou vétustes, et à des difficultés à faire face aux charges énergétiques, conduisant à des situations de surconsommation ou, à l'inverse, de restriction des usages au détriment du confort et de la santé.

L'accompagnement repose sur un **diagnostic à domicile complet**, intégrant l'état du bâti (isolation, humidité, ventilation), les équipements (chauffage, eau chaude, électroménager) et les pratiques des habitant.es. Cette approche permet d'identifier précisément les facteurs de précarité énergétique et de proposer des réponses adaptées à chaque situation.

Les modalités d'intervention s'articulent autour de trois leviers complémentaires :

- **Technique** : réalisation de travaux d'amélioration à court terme (ex : création de sas, pose de rideaux thermiques,) permettant un gain en confort thermique et ou une réduction de charges et/ou collaboration avec des entreprises du bâtiment pour des travaux de plus grande ampleur;
- **Pédagogique** : sensibilisation des ménages aux usages afin de favoriser des pratiques durables et maîtrisées ;
- **Social** : accompagnement global en lien avec les partenaires pour lever les freins périphériques (accès aux droits, suivi des impayés, orientation vers des dispositifs complémentaires).

En complément des interventions individuelles, l'association développe des **actions collectives** (ateliers, permanences, lieux ressources) **visant à diffuser les bonnes pratiques, renforcer le pouvoir d'agir des habitant.es et rompre l'isolement.**

Elle contribue également à la montée en compétence des professionnel.les à travers la formation « Œil énergie », qui permet d'améliorer le repérage et la prise en charge des situations de précarité énergétique.

En 2025, les Compagnons Bâtisseurs Provence ont accompagné les Conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) référentes « Précarité énergétique » des Maisons des Solidarités du Département des Bouches-du-Rhône afin de renforcer leurs compétences d'animation, de repérage et d'accompagnement des travailleurs sociaux et des ménages concernés.

Cet accompagnement, co-construit avec le Conseil départemental des Bouches du Rhône dans le cadre du Pacte des solidarités, a permis la tenue de sept journées de travail entre avril et novembre. Les participantes ont conçu deux outils pédagogiques destinés à leurs actions collectives : un photolangage et un jeu collaboratif intitulé « Qui trouve économise », visant à sensibiliser aux causes et solutions de la précarité énergétique.

Chaque participante a reçu une mallette d'outils et d'éco-équipements facilitant ses interventions auprès des habitant.es comme des travailleurs sociaux.

En 2025, l'association a accompagné 271 personnes, réalisé 104 interventions techniques et formé 72 professionnel.les.



ACTIONS
Le syndrome de Diogène

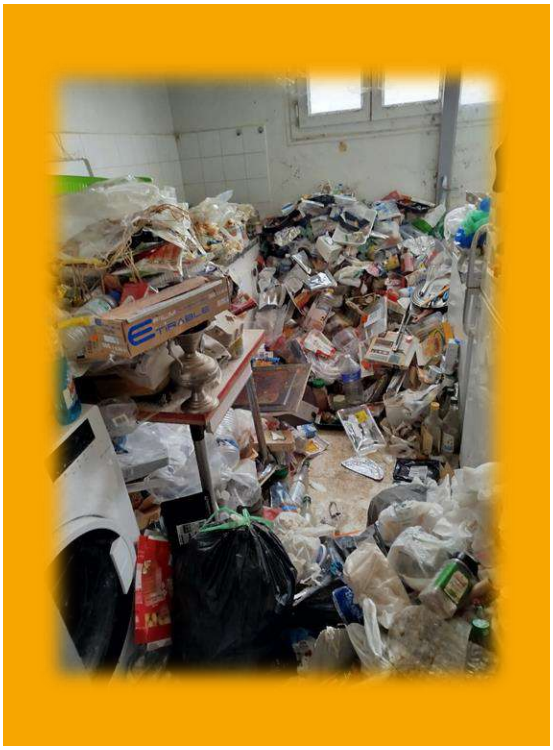
Habitat Santé

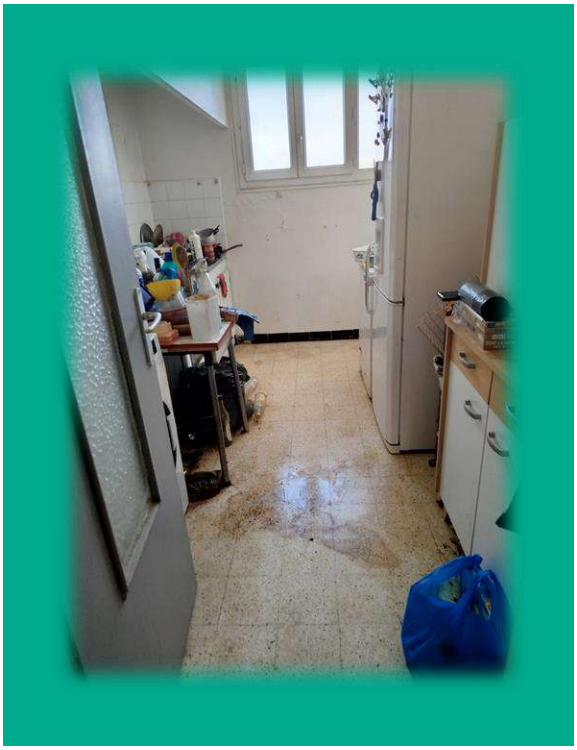
Le projet se déploie sur les 6 départements et repose sur 4 piliers d'intervention:

- la mise en place d'un guichet unique qui centralise les orientations,
- la tenue d'une *hotline* téléphonique afin de soutenir et d'orienter les professionnel.les à distance,
- la mise en place de Comités Techniques pour mobiliser l'intelligence collective autour des situations les plus complexes,
- et les accompagnements à domicile pour réagir au cœur des situations dans les Départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence..

129 signalements ont été reçus au sein du Guichet unique.
Le département des Alpes-de-Haute-Provence représente 36% des accompagnements réalisés à domicile à lui seul.
Les COTECH réunissent en moyenne une quinzaine de structures locales soit une trentaine de participant.es à chaque réunion.

En 2025, l'association a accompagné 271 habitant.es et formé 115 professionnel.les sur l'accompagnement de ce public.





Scan me

Moment fort 2025

Fort de ces expériences développées depuis 2017, l'association a co organisé en 2025 les premières rencontres nationales Diogène avec le CMSMH, qui ont réuni 198 participant.es avec pour ambition de co construire des cadres éthiques et opérationnels communs.







ACTIONS

Les punaises de lit

Habitat santé

L’association accompagne les habitants à la lutte mécanique contre les punaises de lit.
Initialement déployée dans le département du Vaucluse, cette méthodologie d’intervention s’est étendue à la Ville de Marseille.

Chaque accompagnement débute par un premier échange téléphonique.
Ce temps permet d'évaluer le niveau d'infestation, mais aussi de mesurer l'impact de cette situation sur la personne. Car au-delà du problème technique, les punaises de lit génèrent souvent de l'anxiété, de la fatigue, un sentiment d'isolement et parfois même de la honte.



Témoignage de Fatma ABDELKADER, animatrice technique

*« **J'accorde une attention particulière à l'accueil et à l'écoute. Il est essentiel que les habitants puissent s'exprimer librement, sans crainte d'être jugés ou stigmatisés.** La bienveillance est une condition indispensable pour instaurer une relation de confiance et permettre à chacun de s'engager pleinement dans la lutte contre l'infestation.*
***L'accompagnement repose ensuite sur un principe simple : « Comprendre pour mieux lutter ».** J'explique le mode de vie des punaises de lit, les mécanismes de propagation et les raisons de chaque étape du protocole de lutte mécanique. Ensemble, nous construisons une stratégie adaptée aux capacités physiques, matérielles et psychologiques de l'habitant. Des prêts de matériel peuvent également être proposés afin de faciliter la mise en œuvre du protocole.*
***Tout au long de la démarche, un suivi est assuré pour répondre aux questions, ajuster les actions engagées et rassurer les habitants. Progressivement, ils retrouvent confiance, gagnent en autonomie et reprennent possession de leur logement**. »*

Des collectifs à destination des habitant.es sont également organisés à Avignon, Carpentras, Cavaillon et Marseille avec un double objectif, à la fois de prévention, et de déculpabilisation face à la honte liée à une infestation déjà présente.

En 2025, l’association a accompagné 120 personnes et formé 111 professionnel.les.

Depuis plus de quarante ans, les Compagnons Bâtisseurs Provence agissent au cœur des territoires pour promouvoir un habitat digne, l'autonomie des habitant.es et le développement d'initiatives solidaires.
Notre activité de formation, développée depuis une vingtaine d'années, s'inscrit naturellement dans cette dynamique de transmission et de professionnalisation.

Nos formations sont issues de la pratique.
Elles prennent appui sur des projets menés sur le terrain : accompagnement de publics en situation de fragilité, médiation autour de l'habitat, développement d'activités d'utilité sociale ... **Cette expertise opérationnelle nourrit des contenus concrets, directement mobilisables dans les réalités professionnelles.**

Nous accompagnons :
- Les professionnel.les du secteur social et médico-social,
- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Notre approche pédagogique repose sur la complémentarité entre apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation. Nous privilégions des méthodes actives favorisant l'échange de pratiques, l'analyse collective et l'appropriation opérationnelle des outils.

En 2025, ce sont 321 professionnel.les qui ont été formé.es sur les thématiques en lien avec le repérage et les modalités de traitement des situations de non décence et de précarité énergétique, la lutte mécanique contre les punaises de lit, les liens entre l'habitat et la santé ou encore l'accompagnement des habitant.es présentant le syndrome de Diogène.

FORMATION



Catherine PETIT
Cheffe de projets axe formation
c.petit@compagnonsbatisseurs.eu

PROGRAMMES DE FORMATION



compagnons bâtisseurs
PROVENCE

AFDE-01
«ŒIl DECENCE»

Cette formation permet aux professionnels de comprendre les causes de la non décence des logements et pour faciliter le repérage de ce type de situations, lors de visites à domicile mais également lors d'entretiens, et d'apporter une réponse adaptée en termes de prévention, signalement et d'accompagnement.

LES OBJECTIFS

- Savoir repérer les causes d'un habitat dégradé
- Connaitre et savoir distinguer les différentes caractéristiques de l'habitat dégradé (non décence, manquements aux règles d'hygiène, atteinte à la sécurité des occupants, insalubrité)
- Connaitre les dispositifs d'accompagnement et de signalement en place

LE CONTENU

- **Non décence** : définition, enjeux, causes et conséquences
- **Points d'observation et critères de repérage**
- **Dispositifs de signalement et d'accompagnement** des situations
- **Présentation d'accompagnements :** des exemples concrets, des solutions et des résultats
- **Mises en situation:** repérage à l'aveugle sur la base du déclaratif ou in situ dans un « logement témoin »
- **Utiliser la plateforme SIGNAL LOGEMENT** pour signaler

Taux de satisfaction = 4.45 sur 5

CONTACT
Catherine PETIT
formationcbp@compagnonsbatisseurs.eu
06 77 23 02 99

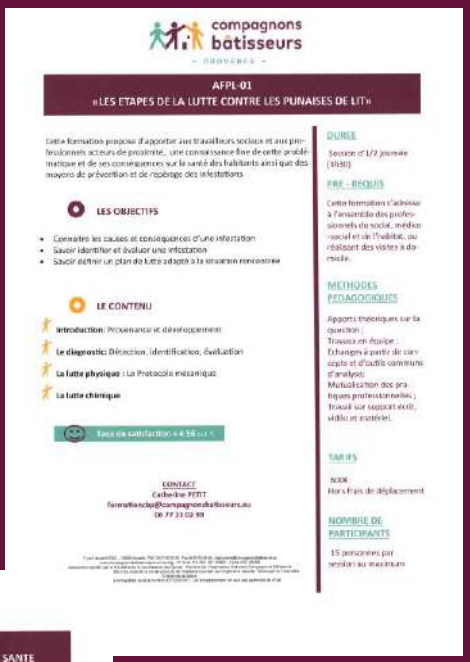
DUREE
Session d'une journée (7h00)

PRE - REQUIS
Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels du social, médico -social et de l'habitat, réalisant des visites à domicile.

METHODES PEDAGOGIQUES
Alternance apports théoriques / cas pratiques
Echanges à partir d'accompagnements concrets,
Mises en situations en « logement témoin »
Travail sur support écrit, vidéo et matériel;
Documentation, fiches de signalement, outils de repérage et support de la formation transmis sous format papier et/ou numérique

TARIFS
1 200€
Hors frais de déplacement

NOMBRE DE PARTICIPANTS
15 personnes par session au maximum



compagnons bâtisseurs
PROVENCE

AFPL-01
« LES ETAPES DE LA LUTTE CONTRE LES PUNAISES DE LIT»

Cette formation propose d'apporter aux travailleurs sociaux et aux professionnels acteurs de proximité, une connaissance fine de cette problématique et de ses conséquences sur la santé des habitants ainsi que des moyens de prévention et de repérage des infestations

LES OBJECTIFS

- Connaitre les causes et conséquences d'une infestation
- Savoir identifier et évaluer une infestation
- Savoir définir un plan de lutte adapté à la situation rencontrée

LE CONTENU

- **Introduction:** Provenance et développement
- **Le diagnostic:** Détection, identification, évaluation
- **La lutte physique :** La Protocole mécanique
- **La lutte chimique**

Taux de satisfaction = 4.58 sur 5

CONTACT
Catherine PETIT
formationcbp@compagnonsbatisseurs.eu
06 77 23 02 99

DUREE
Session d'1/2 journée (3h30)

PRE - REQUIS
Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels du social, médico -social et de l'habitat, ou réalisant des visites à domicile.

METHODES PEDAGOGIQUES
Apports théoriques sur la question ;
Travaux en équipe ;
Echanges à partir de concepts et d'outils communs d'analyse;
Mutualisation des pratiques professionnelles ;
Travail sur support écrit, vidéo et matériel.

TARIFS
800€
Hors frais de déplacement

NOMBRE DE PARTICIPANTS
15 personnes par session au maximum



compagnons bâtisseurs
PROVENCE

AFHS-01
«COMPRENDRE L'HABITAT DEGRADE ET AGIR POUR LA SANTE DES OCCUPANTS»

Le mal logement a un impact direct sur la santé des habitants. La qualité de l'air, le froid, l'humidité, les infestations de nuisibles sont à l'origine de maladies qui touchent d'abord les plus fragiles : enfants, personnes âgées. La formation vise à donner des outils aux participants pour construire un plan d'actions en hiérarchisant les priorités et en définissant les moyens à mettre en œuvre

LES OBJECTIFS

- Comprendre le lien entre le mal logement et la santé
- Identifier les causes principales des pathologies liées au mal logement
- Proposer une réponse adaptée aux habitants

LE CONTENU

- **Impact du mal logement sur la santé**
- **Agir sur le confort thermique**
- **Agir sur les infestations de nuisibles**
- **Syndrome de Diogène**

Taux de satisfaction = 4.54 sur 5

CONTACT
Catherine PETIT
formationcbp@compagnonsbatisseurs.eu
06 77 23 02 99

DUREE
Session de 1 journée (7h00)

PRE - REQUIS
Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels du social, médico -social et de l'habitat, ou réalisant des visites à domicile.

METHODES PEDAGOGIQUES
Apports théoriques sur la question ;
Travaux en équipe ;
Echanges à partir de concepts et d'outils communs d'analyse;
Mutualisation des pratiques professionnelles ;
Travail sur support écrit, vidéo et matériel.

TARIFS
1 200€
Hors frais de déplacement

NOMBRE DE PARTICIPANTS
15 personnes par session au maximum



compagnons bâtisseurs
PROVENCE

AFDIO-01
« Travailler sur l'habitat avec un public présentant le syndrome de Diogène»

Cette formation permet aux professionnels de découvrir et de s'approprier le protocole à mettre en place avec les personnes suivies pour le syndrome de Diogène. Elle s'appuie sur l'expérience de l'équipe « Diogène » au sein des Compagnons Bâtisseurs Provence qui accompagne ce public depuis 2017. L'intervention vise à partager les savoirs théoriques acquis, le savoir-faire et être expérimentés depuis le début du projet avec l'ensemble du réseau.

LES OBJECTIFS

- Comprendre les causes et le mécanisme de l'accumulation compulsive (syllogomanie)
- Repérer des situations de syllogomanie et d'incurie au sein des logements
- Proposer une réponse adaptée aux habitants.

LE CONTENU

- **Présentation du syndrome de Diogène :** la syllogomanie et l'incurie;
- **Syndrome de Diogène et risques pour la santé et la sécurité des personnes et des tiers** : les relais de prise en charge ;
- **Posture professionnelle et techniques à adopter** pour travailler sur l'habitat avec des personnes présentant le syndrome de Diogène;
- **Présentation d'accompagnements :** des exemples concrets, des solutions; des résultats adaptés à chaque situation individuelle

Taux de satisfaction = 4.57 sur 5

CONTACT
Catherine PETIT
formationcbp@compagnonsbatisseurs.eu
06 77 23 02 99

DUREE
Session d'une journée (7h00)

PRE - REQUIS
Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels du social, médico -social et de l'habitat, travaillant avec un public présentant le syndrome de Diogène et réalisant des visites à domicile.

METHODES PEDAGOGIQUES
mises en scène de situations ou de problèmes ;
apports théoriques sur les questions ; travaux en équipe ; échanges à partir de concepts et d'outils communs d'analyse ; mutualisation des pratiques professionnelles ; travail sur support écrit, vidéo et matériel

TARIFS
1 200€
Hors frais de déplacement

NOMBRE DE PARTICIPANTS
15 personnes par session au maximum



compagnons bâtisseurs
PROVENCE

AFLPE-E01
«ŒIL ENERGIE»

Cette formation permet aux professionnels de comprendre les causes de la précarité énergétique afin de faciliter le repérage de ce type de situations, lors de visites à domicile mais également lors d'entretiens, et d'apporter une réponse adaptée en termes de prévention, signalement et d'accompagnement.

LES OBJECTIFS

- Comprendre les causes de la précarité énergétique et leurs conséquences
- Savoir repérer les signaux de la précarité énergétique
- Apporter une réponse adaptée aux ménages en situation de précarité énergétique

LE CONTENU

- **Précarité énergétique :** définitions et processus de précarisation
- **Précarité énergétique et santé :** les liens, les causes, les conséquences, les relais de prises en charge
- **Points d'observation et critères de repérage :** permettre un repérage global de tout ce qui peut générer une situation de précarité énergétique (mode d'occupation, équipements, état du bâti ...)
- **Présentation d'accompagnements :** des exemples concrets, des solutions, des résultats adaptés au statut d'occupation
- **Présentation de solutions et d'éco équipements** accessibles et efficaces
- **Relais de territoires - sitographie et bornes adresses**

Taux de satisfaction = 4.58 sur 5

CONTACT
Catherine PETIT
formationcbp@compagnonsbatisseurs.eu
06 77 23 02 99

DUREE
Session d'une journée (7h00)

PRE - REQUIS
Cette formation s'adresse à l'ensemble des professionnels du social, médico -social et de l'habitat, ou réalisant des visites à domicile.

METHODES PEDAGOGIQUES
mises en scène de situations ou de problèmes ;
apports théoriques sur les questions ; travaux en équipe ; échanges à partir de concepts et d'outils communs d'analyse ; mutualisation des pratiques professionnelles ; travail sur support écrit, vidéo et matériel

TARIFS
1 200€
Hors frais de déplacement

NOMBRE DE PARTICIPANTS
15 personnes par session au maximum

ILS NOUS ONT SOUTENUS



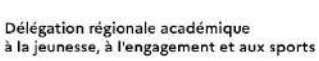




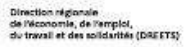































































L'Isle
sur la
Sorgue


CIVITATENSIS
LA CIOTAT


VILLE DE
MARSEILLE


TOULON
PORT DU LEVANT


13
HABITAT


cglls


Erilia
GROUPE
HABITAT
EN RÉGION


famille &
provence


Fonds pour
l'innovation
sociale
une initiative de la Fédération des


grand
delta
habitat


PAYS D'AIX HABITAT
METROPOLE


Toulon Habitat Méditerranée


var
HABITAT


LA FONDATION
Act' HR
Sud-Est


FONDATION
CASTORAMA
Abritée par la Fondation de France


FONDATION
DONNER L'ENERGIE D'AGIR
cve
Abritée par la Fondation de France


ENTREPRENDRE
POUR Toi


FONDATION
DE
FRANCE


FONDATION
JM.BRUNEAU
SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE


FONDATION
POUR LE
LOGEMENT
Un combat en héritage


by acted
NOPLANETB


castorama


Chaleur
partagée
FONDS DE DOTATION GROUPE ATLANTIC


EDF


ENEDIS


LEROY MERLIN


malakoff
humanis


STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE
TERRITOIRES
ZÉRO EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE


compagnons
bâtisseurs
ASSOCIATION NATIONALE

EN 2025



« **L'année 2025 marque un désengagement préoccupant de l'État envers les plus vulnérables.**
La loi de finances a fragilisé les associations, avec des conséquences très concrètes pour les associations comme pour les citoyens.
Pour l'association cela s'est traduit par un désengagement total de la Région PACA à hauteur de 180 000 €.

La suspension et les modifications de MaPrimeRénov' a accru les difficultés d'accompagnement des propriétaires occupant.es très modestes.
La suspension des contrats de service civique a, elle aussi, affaibli les dynamiques d'engagement.

À celles et ceux qui nous invitent à "cesser de se plaindre" et à repenser notre modèle économique, nous répondons simplement : l'hybridation des ressources est déjà une réalité.
Mais les mécènes privés ne peuvent se substituer aux politiques publiques, pas plus que les bénévoles ne peuvent occuper des emplois déguisés.
Nous ne nous plaignons pas, nous constatons, nous communiquons et nous agissons.

Merci à nos partenaires, publics et privés, qui ont été à nos côtés en 2025.

Tournés vers 2026, nous faisons face à une précarité croissante avec des moyens toujours contraints.
Nous continuerons pourtant à avancer et à défendre nos projets, car c'est bien l'intérêt général qui est en jeu. »

CAP SUR 2026



Anne-Claire BEL

Directrice Générale des Compagnons Bâtisseurs Provence

Secrétaire Générale de la CRESS PACA

CONTACTS

Siège social
7, rue Edouard Pons 13 006 Marseille – 04 91 50 03 83
cbprovence@compagnonsbatisseurs.eu

Antenne des Bouches-du-Rhône
Nathalie CASTAN, Directrice Adjointe – 06 70 65 81 67
n.castan@compagnonsbatisseurs.eu
Mélina FOUBERT, Cheffe de Projets – 06 85 79 53 66
m.foubert@compagnonsbatisseurs.eu





Antenne du Var et des Alpes Maritimes
Djamal AMEZIANE, Directeur de Projets – 07 61 71 62 33
d.ameziane@compagnonsbatisseurs.eu



Antenne du Vaucluse
Carpentras
Christophe RUBI, Chef de projets – 07 56 41 47 23
c.rubi@compagnonsbatisseurs.eu



Antenne des Alpes-de-Provence et des Hautes-Alpes
Château-Arnoux-Saint-Auban (04)
Sophie MAYEN, Cheffe de projets – 06 08 03 80 74
s.mayen@compagnonsbatisseurs.eu

